



CYTé

Communauté Yvelloise
Transition énergétique

Présents :

- Aurélie Jory – CC Gally Mauldre
- Micha Ackerman – commune de Chavenay / CCGM
- Laetitia Deleuse – CC Gally Mauldre
- Anne-Laure Schab – CC porte d’Ile de France
- Catherine Langlet – DDT 78
- Sébastien Mellé – ALEC SQY
- Roland Michel Roussard – Energies Solidaires
- Patrick Favé – DRIEE
- Sandra Garrigou – Département Energie et Climat ARENE de l’IAU IdF
- Denis Karm – SEY
- Stéphanie Khayat – Ademe
- Annie Boyer – CAUE
- Betty Houguet – PNRHVC
- Evangeline De Luca – stagiaire ALEC SQY

Après un rappel du contexte de l’organisation de ces ateliers (suite à la formation PCAET de décembre 2017), et sur la méthodologie définie, les ateliers se sont déroulés en 4 temps :

1. Identification de trois enjeux majeurs par EPCI

CCPIF :

1/ sensibilisation des habitants :

- notamment à travers plusieurs actions dans les établissements scolaires : challenges écoles, collectes de bouchon, conférence sur la qualité de l’air...
- via une campagne de sensibilisation sur les composteurs. Désigner un maître composteur qui organise des ateliers de tri des déchets....
- ballade thermique, en lien avec Energies Solidaires afin de sensibiliser aux déperditions énergétiques...

2/ Aménagement du territoire

- mise en place de nouveaux réseaux d’assainissement
- modernisation de la déchetterie
- réaménagement du pôle gare de Bonnières

3/ Energie

- précarité énergétique liée au bâti. L’outil Energif permet d’associer les consommations d’énergie par typologie du bâti. La définition de la précarité énergétique est plutôt liée au calcul du budget du ménage dédié à la facture énergétique.

- mobilité, notamment un fort enjeu lié aux déplacements domicile-travail

A noter : Une fiche pratique Synergie « Identifier les ménages en difficulté grâce aux outils publics » a été rédigée par l'ALEC SQY. Elle sera adressée aux membres du réseau CYTé.

CCGM :

1/ Activités économiques

- volonté de favoriser l'implantation d'entreprises certifiées sur le territoire. Faire venir des auto-entrepreneurs (comme ce qui existe déjà sur Feucherolles)
- en attirant les entreprises, il y a également volonté de diminuer les déplacements domicile-travail, et de favoriser la mixité fonctionnelle

2/ Energie

- enjeu de réduction de la consommation énergétique des ménages
- réduction énergétique également des entreprises et des bâtiments publics

3/ Sensibilisation

- sensibiliser tous les publics aux enjeux du développement durable

2. Justification territoriale des enjeux retenus et premières pistes d'actions par EPCI

CCPIF

- l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants, et de moderniser le territoire (coworking, télétravail...)
- sur le volet énergétique, la CCPIF envisagerait d'apporter des solutions financières aux habitants (Energies Solidaires peut être un bon relais). Par ailleurs, est évoqué la possibilité d'organiser une formation pour les élus.

CCGM

- volonté de mettre en place des animations sur l'environnement, portées par la CCGM : stand CCGM lors de fêtes locales, jeux autour du thème de l'environnement, actions dans les écoles...
- communiquer davantage autour du dispositif Flexigo, proposé actuellement par la SNCF en test sur la CCGM. Il s'agit d'un bus qui circule à la demande des usagers souhaitant se rendre aux gares du secteur (et à d'autres points du territoire en heure creuse).

3. Présentation des services proposés par l'ALEC, Energies Solidaires, le SEY et le CAUE

l'ALEC et Energies Solidaires :

- ils proposent des espaces info Energie à destination du Grand Public
- ils peuvent accompagner les EPCI dans leur PCAET, notamment sur la phase de diagnostic et d'analyse des enjeux, en aidant à l'utilisation des outils existants.

- ils peuvent déployer des outils de communication ou de sensibilisation : conférences, formation des agents communaux, défi-écoles, organisation de sorties de nuit avec caméras thermiques,
- prêt de caméras thermiques aux particuliers (pour l'ALEC)

Le SEY :

- peut accompagner les EPCI dans la consultation des BE pour l'élaboration du PCAET, et organiser des groupements de commande
- peut accompagner les collectivités dans la mise en place du solaire photovoltaïque sur les bâtiments (entre 200 et 600 m² de superficie)
- promeut la filière de méthanisation
- vient d'organiser un groupement de commandes relatif à l'achat et l'installation de bornes de recharges électriques (concerne 100 bornes sur le territoire).

Le CAUE :

- accompagne les collectivités dans les questions liées au traitement architectural, notamment lors de rénovations énergétiques.

4. Les moyens disponibles pour la réalisation du PCAET

CCPIF

- 1 chargé de mission environnement
- 1 référente : AL Schab
- élus référents : à définir
- à priori, 1 ou 2 agents de la direction technique pourraient être identifiés pour participer à la mise en œuvre du PCAET.
- pas de budget dédié. Le PCAET sera produit en interne.

Le point de vigilance reste les finances. Même si l'on a conscience du coût de l'inaction, il semble difficile pour les collectivités de le chiffrer.

CCGM :

- pas de chef de projet
- 1 budget dédié pour recruter un BE, afin de réaliser le PCAET.
- 1 réunion de présentation du PCAET a été organisé à la commission environnement (par Energies Solidaires)

- A prévoir : une présentation en conseil communautaire (en mai/juin)

5. Conclusion par Patrick FAVE, grand témoin

- Nous sommes face à deux crises majeures : la crise climatique, et la crise énergétique.

- Face à ces crises, il y a des opportunités à saisir. Aussi, les élus peuvent être convaincus des actions à mener car c'est dans l'intérêt de leur projet de territoire. En effet, le PCAET n'est pas un élément en plus ; il s'insère dans le projet de territoire de l'EPCI. Ce projet intergénérationnel laissera une trace sur le territoire.

- Les actions menées au sein de l'EPCI dans les différents domaines de compétence peuvent être soumises à la grille de lecture des enjeux air/climat/énergie. Au même titre qu'aujourd'hui, ces actions sont soumises à la grille « sécurité ».

- Les EPCI peuvent s'appuyer sur les ressources existantes : ALEC, Energies Solidaires, SEY, CAUE, Ademe, Arene, DDT, PNR, CYTé... et sur les appels à projets pour obtenir des financements (actuellement, beaucoup d'AAP sur la qualité de l'air)

- Il est conseillé de ne pas s'éparpiller, mais de se concentrer sur quelques actions emblématiques, qui pourront être menées à terme.

- Le PCAET est un travail transversal, qui nécessite de s'appuyer sur les services existants, car il concerne tous les services de l'EPCI. Mais il est nécessaire d'identifier 1 référent et des relais au sein de chaque service.

- Les actions du PCAET peuvent être portées par les différents acteurs du territoire. L'EPCI n'est pas la seule entité à assumer la responsabilité des actions du PCAET. Par exemple, les bailleurs sociaux, les entreprises, les associations, les communes membres peuvent être sollicités pour mener à bien certaines actions, à condition d'avoir été associés en amont. L'EPCI est le coordinateur de la démarche.

- Opportunité à saisir : la ville de Paris a pour ambition de développer l'alimentation énergétique de ses habitants en énergies renouvelables. Pour cela, ils recherchent des partenaires qui pourraient les alimenter en EnR. Les collectivités d'Île-de-France qui disposent de ressources énergétiques (géothermie, fermes photovoltaïques...) peuvent contractualiser avec la ville de Paris.